

J'invite donc le gouvernement à faire confiance au consortium Scan-Davie dont la proposition est tout à fait conforme aux normes et conditions établies par le ministère de la Défense nationale.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

AIR CANADA

L'EMPLACEMENT DU SIÈGE SOCIAL—LA LETTRE DE L'EX-GREFFIER DU CONSEIL PRIVÉ

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley-Hants): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports et elle a trait à une question qui n'a pas été soulevée depuis quelques jours. Comme le comité des transports a décidé ce matin de remettre au 13 septembre son examen des questions relatives à Air Canada et de convoquer à nouveau le président du conseil d'administration et le président d'Air Canada à ce moment-là, le ministre peut-il dire à la Chambre pourquoi le greffier du Conseil privé, Michael Pitfield, a écrit au ministre à propos de l'aménagement futur du secteur de l'avenue McGill College à Montréal, l'un des endroits où Air Canada avait songé à construire ses nouveaux bureaux?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, cela me semble tout à fait normal que, dans l'exercice de ses anciennes fonctions, M. Pitfield m'ait écrit ou ait écrit à d'autres ministres pour donner son avis ou celui du premier ministre sur les questions de ce genre. Je ne vois rien d'anormal là-dedans.

LES DISCUSSIONS ENTRE LE MINISTRE ET LE PRÉSIDENT

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley-Hants): Madame le Président, puisque le ministre ne trouve rien d'anormal là-dedans, est-il prêt à déposer la lettre de M. Pitfield et toute autre correspondance échangée à ce sujet, afin que personne ne puisse penser que le gouvernement a été mal conseillé?

Après avoir reçu cette lettre, le ministre a-t-il convoqué le président du conseil d'administration d'Air Canada, M. René Amyot, pour discuter de la lettre avec lui, étant donné surtout que cette lettre semble avoir été rédigée sous l'influence ou sous les ordres de M. Amyot.?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, la lettre tombe dans la catégorie des conseils donnés au ministre et ne peut donc pas être publiée. Mon cher collègue semble bien au courant de ce qu'elle renferme. Elle me conseillait d'accorder une attention particulière aux projets d'aménagement urbain à Montréal avant de décider de faire l'acquisition d'un siège social.

J'ai fait beaucoup plus que ce que me conseillait la lettre. J'ai l'impression que mon collègue l'a peut-être lue. Je me suis rendu à Montréal et j'ai passé toute une journée avec les deux principaux candidats à examiner leurs plans. J'ai aussi parlé

longuement aux employés d'Air Canada, au président du conseil d'administration et au président-directeur général, et je me suis fait ma propre idée sur la question. Plus tard, le conseil d'administration d'Air Canada a pris la décision que nous connaissons à l'unanimité, comme le député le sait.

M. Nowlan: Si la lettre ne pose pas vraiment de problème et si elle pouvait être déposée, cela aiderait à tirer au clair cette affaire pour le moins embrouillée. J'espère que le ministre sera d'accord.

LA NATURE DES DISCUSSIONS AVEC LE PRÉSIDENT

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley-Hants): Madame le Président, le ministre n'a pas répondu tout à fait à ma deuxième question. Après avoir reçu cette lettre, le ministre a-t-il convoqué le président du conseil d'administration d'Air Canada pour en discuter avec lui? A-t-il profité de cette conversation pour dire ou laisser entendre au président du conseil d'administration d'Air Canada qu'il ne devrait plus avoir d'entretiens avec le greffier du Conseil privé, Michael Pitfield, ni avec le premier ministre, sauf en présence d'un membre du personnel du ministre ou d'un de ses représentants?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, j'ai déjà dit que j'étais allé à Montréal. Le président du conseil d'administration, le président d'Air Canada et les employés étaient là. Les deux principaux candidats, Trizec et Quebec Première, se sont rendus sur place pour expliquer leurs projets, montrer leurs plans et répondre aux questions. Le président du conseil d'administration était là et j'en ai profité pour lui parler. Quelques jours plus tard, le conseil d'administration d'Air Canada s'est réuni et il a décidé de choisir le projet de Trizec. La décision était unanime. Qu'aurais-je pu faire d'autre?

* * *

• (1420)

LES INVALIDES ET LES HANDICAPÉS

LES RESPONSABILITÉS CONFIEES AU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Madame le Président, en l'absence du premier ministre, je vais moi aussi poser ma question au vice-premier ministre.

Ce dernier n'ignore pas que le comité parlementaire spécial concernant les invalides et les handicapés a recommandé, il y a deux ans, la nomination d'un ministre d'État chargé des personnes handicapées. Le vice-premier ministre pourrait-il nous dire si cette nomination sera faite aujourd'hui ou prochainement, qui sera sans doute nommé et à quel ministère cette personne sera rattachée?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je vais essayer de répondre à cette question, non pas à titre de vice-premier ministre, mais de premier ministre suppléant. Ce n'est pas du tout la même chose.